

La chapelle Saint-Pierre de Vérag

A l'ouest de la commune de Romans, en direction de Saint-Bardoux, quartier des Murettes, s'élève à proximité du béal Rochas, au milieu d'un champ, une petite chapelle connue sous le nom de « Saint-Pierre de Vérag » (et non de « Véronne » comme indiqué sur la colonne élevée en bordure de la route).

Pourquoi une chapelle en ce lieu ? D'où vient son nom ? Trouvons d'abord des réponses à la seconde question. La référence la plus ancienne à cette chapelle se trouve dans une charte de Saint-Barnard datée de 1050 ; cette chapelle est alors désignée, en latin sous le nom de : « *Ecclesia Sancti Petri de Vairaciaco* », en 1241 « *de Vairagio* » puis en 1449 « *Ecclesia Sancti Petri de Verage* ». A noter que Paul-Emile Giraud, historien du XIX^e siècle désigne aussi cette chapelle sous le nom de « *Saint-Pierre du Voirazier* » : « *Vérag* » serait donc une altération de Voirazier.



La date de construction de la chapelle est inconnue, en tout cas antérieure à 1050, date de la première référence. Ayons cependant à l'esprit que cet espace de la commune de Romans, entre la route de Tain et les collines des Balmes, est occupé par les hommes et leurs activités (on dit anthropisé) depuis le VIII^e s avant notre ère, en passant par l'époque romaine et le haut Moyen Âge (VI-VII^e siècles), ce que confirme les résultats des fouilles réalisées sur le tracés du CNOR. La chapelle actuelle a-t-elle succédé à un lieu de culte plus ancien ? nul ne peut le dire.

Pour Jean-Baptiste Dochier, autre historien du XIX^e s, les fondateurs de la chapelle, au début du XI^e s furent peut-être « *les riches propriétaires de la maison-forte de Jabelin* » qui donnèrent ces terres à l'abbaye bénédictine de Cluny, en Bourgogne (fondé en 909-910) dédiée à Saint-Pierre et Saint-Paul. Le nouveau prieuré clunisien à Vérag, « *richement doté* », prit donc le nom de Saint-Pierre (*terra sancti petri cluniacensis*). Un prieuré est un établissement religieux créé par une abbaye plus importante sur un domaine foncier qui lui a été donné ; il est desservi par des moines de cette abbaye qui en gèrent le temporel sur place et envoient les revenus à leur abbaye. Le prieuré de Vérag dépend plus précisément, selon certaines sources, du prieuré clunisien de Saint-Pierre de Rompon (fondé en 977), en Ardèche, près de La Voulte.

Dochier signale au début du XIX^e s, la présence de « *débris de brique couleur rouge* » qui « *renfermaient des restes d'ossements humains* », il est « *vraisemblable que c'étaient là des tombeaux des recteurs* » de la chapelle. En 1880, le D^r Ulysse Chevalier mentionne une découverte comparable : « *en creusant le sol pour fonder (une nouvelle chapelle), on trouva un cercueil en pierre contenant des ossements* ».

La présence clunisienne fut de très courte durée : quelques années plus tard le prieuré de Vérag est abandonné. La chapelle et ses terres sont alors vendues, peu avant 1070, à Adon de Clérieu, petit-fils de Silvion de

Clérieu, et frère de Guillaume, chanoine de Saint-Barnard. Ses propriétés étaient situées le long du Chalon et de l'Herbasse, entre Romans, Clérieux et Chanos, Dans son testament daté de 1070, Adon cède la chapelle et ses dépendances au chapitre de Saint-Barnard qui l'intègre à son « *mense* », c'est à dire ses propriétés foncières, sources de revenus : « *Moi Adon, regardant chaque jour la souffrance du monde en aide à mon âme et à*

celle de mon frère Armand, afin que nous puissions échapper aux flammes du feu éternel, je donne l'église de Romans, l'église de Saint-Pierre de Vérag avec (ses) dîmes (diverses redevances payées au clergé) » (charte n° 28 de Saint-Barnard). Adon concède aussi aux chanoines certains droits sur son bois de Voirazier. Autour de la chapelle, le terroir est cultivé et porte notamment des vignobles. En 1481, un certain Rebours doit verser « *pour une vigne près de la chapelle, à noble Jacques de Beaumont* » un cens (redevance versée au propriétaire) « *d'un setier de seigle* » (environ 70 kg).

Qu'advient-il de la chapelle après 1070 ? N'ayant plus d'affectations religieuses, elle n'est plus entretenue : au XV^e siècle, elle est décrite comme étant en ruine. Le chapitre de Saint-Barnard dans sa délibération du 6 juillet 1489 permet à Antoine Deyffert sous-sacristain « *de faire rebâtir la chapelle de Saint-Pierre de Vérag, il gardera ladite chapelle durant sa vie en payant chaque année 3 quartaux de froment (environ 50 kg) et 3 sols de monnaie (environ 10 €)* ».

Nous ignorons si la chapelle est effectivement reconstruite mais trois siècles plus tard, en 1812, elle est de nouveau signalée comme étant en ruine et, pour cette raison, n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien. Après la dispersion du chapitre au moment de la Révolution française et la vente de ses biens, notamment fonciers, les ruines de la chapelle se retrouvent dans la propriété de Louis-Théodore Lambert, « *receveur de l'enregistrement* ».

La chapelle est relevée au début des années 1870 selon un témoignage du D^r Ulysse Chevalier daté de 1880 : « *on en voyait encore les traces. Lorsque le propriétaire du champ où elle était située, calculant qu'elle pourrait être, comme par le passé, un but de dévotion, la fit reconstruire il y a quelques années mais il ne put obtenir de la faire bénir* ». La chapelle est couronnée d'une statuette de la Vierge malgré son vocable « *Saint-Pierre* » ! Mais n'oublions pas que cette fin du XIX^e siècle est au renouveau du culte marial.

Laurent Jacquot
professeur d'histoire (lycée du Dauphiné) , septembre 2011